

Passé négrier : les guignols du Monde ont encore frappé



De telles ignominies deviennent indécentes, et mériteraient la peine capitale pour tous ceux qui y travaillent ou qui financent ce journal tant ils attisent la haine envers la France et les Français.

Dans son édito du 8 août 2020, l'immonde assène que « Les entreprises françaises doivent affronter leur passé négrier ». Cette manière de faire porter les dettes sur une seule partie et pour une seule période de l'Histoire est d'une malhonnêteté intellectuelle qui frise l'escroquerie en bande organisée. Puisque le Monde veut faire un inventaire des Droits de créance que peuvent faire valoir les peuples qui ont souffert dont le règlement serait exigible en 2020, rafraichissons la mémoire de ces pisse-copies.

Le Royaume de France est fondé à réclamer une somme qu'il reste à actualiser de l'ensemble des arabo-musulmans qui ont ruiné, violé, razzé, brûlé, tué des Francs jusqu'à bien après Poitiers en 732, puisque le massif des Maures français n'a été

libéré qu'après la bataille de Tourtour en 973.

C'est tout une moitié de royaume qui a été mise en coupe réglée.

Pour ces viols, vols, tueries, tous les arabo-maghrébino-moyen-oriento-musulmans actuels ont, envers la France, une dette incommensurable.

Une somme de mille milliards d'euros serait un bon début de dédommagement.

Le royaume de France est fondé à réclamer une somme qu'il reste à actualiser de l'ensemble des pays scandinaves pour les raids vikings qui ont ruiné toute la partie nord de la France, notamment Paris, pour leur pratique systématique du viol et du pillage, y compris l'exécution de prêtres et moines et la dévastation d'églises et monastères.

Une somme de mille milliards d'euros serait un bon début de dédommagement.

Le royaume de France est fondé à réclamer une somme qu'il reste à actualiser de l'ensemble des Britanniques pour la guerre de Cent Ans qui s'est déroulée sur son sol, entraînant ruine, pillage, viols, famine, incertitude du lendemain qui a fait prendre un retard de développement social et économique au pays français considérable.

Une somme de mille milliards d'euros serait un bon début de dédommagement.

Pour ne faire référence qu'à un passé assez récent, la France est fondée à réclamer une somme qu'il reste à actualiser à l'ensemble des Allemands pour les trois périodes de ruine totale qu'ont entraînée les guerres de 1870, 1914 et 1939.

On rappellera l'ignominie gestapiste, à côté de laquelle la colonisation française pourrait être vue comme une colonie de vacances puisque les Français ont amené dans leurs bagages la scolarité, un système de santé, des infrastructures et une stabilité arbitrale entre tribus en conflit permanent, tandis que les Allemands amenaient dans leurs bagages leurs chambres à gaz. Le simple rappel de ces apports respectifs parlent

d'eux-mêmes.

Des réparations ont bien été arrêtées pour 1914 et 1939, mais jamais entièrement réglées.

Une somme de mille milliards d'euros serait un bon début de dédommagement.

Plus généralement, la France, carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, a probablement été le pays au monde le plus razzé, le plus pillé, le plus colonisé, où le plus de femmes ont été violées, où le peuple a connu le plus de famines au cours de son Histoire.

Il s'ensuit que les guignols du monde sont très mal fondés à réclamer quoi que ce soit de la part de notre pays en passant sous silence son droit de créance sur le reste de l'Humanité.

Mais ici, il faut mettre en perspective l'indécence de ces journalopes ainsi que la victimisation sans fin des Africains dont on se demande s'ils seront un jour capables de se prendre en main, ou s'ils ne sont pas voués à se faire exterminer par une puissance étrangère qui prendrait pied sur leur continent demain pour y puiser les richesses naturelles qu'ils sont incapables d'exploiter seuls.

Pillée, volée, ruinée, dévastée, martyrisée tout au cours de son histoire, la France s'est toujours relevée à l'huile de coude et à la sueur.

On rappellera aux Noirs d'Afrique que les mineurs de France, noirs de gueule, ont été davantage exploités qu'eux, et que Germinal a été une destinée bien moins enviable que celle de la plupart des colonisés, que les ouvriers et ouvrières d'usines et manufactures du XIX^e siècle ont connu un destin d'indignité et de malheur que la plupart des colonisés n'ont jamais subi, que la paysannerie française a connu ses famines et l'ignominie bien avant que l'Afrique ne connaisse la scolarité française et ne sorte de son état archaïco-tribal de peuplades à sagaies, dont une partie était déjà réduite en esclavage et razzée par l'Arabo-musulman.

On voit bien alors ce qui manque crûment à l'Africain qui ne sait que tendre la sèbile, incapable de travailler sans réclamer, et toujours à tenter de se trouver absolument un coupable à sa propre impéritie : la fierté de se construire un destin sans regarder derrière et la volonté de se prendre en charge sans incriminer le passé, comme l'a fait tout au long de son histoire la France.

Alors s'il faut faire payer des entreprises françaises qui auraient contracté une putative dette envers les Africains, il va falloir d'abord que ces grandes sociétés ou leurs descendantes, la plupart adhérentes au Medef – qu'elles aient fusionné ou été absorbées ou aient changé de nom – et les grandes familles qui les détiennent, assument leur responsabilité historique et dédommagent confortablement les descendants français de souche de celles et ceux qu'elles ont honteusement exploités dans notre pays, et que tous les autres pays règlent leurs milliers de milliards d'euros à la France : pays scandinaves, britanniques, allemands, arabo-musulmans en premier lieu avant de faire un décompte plus exhaustif.

Je propose donc une table ronde à l'ONU pour déterminer les dettes et créances de chacun, puis pour l'édito accusateur à sens unique du Monde, j'ai l'honneur de demander au procureur du siège de ce journal la mise en examen de tous ses salariés, journalistes, commanditaires et actionnaires pour tentative d'escroquerie en bande organisée.

Jean d'Acre

Édito du Monde :

Les entreprises françaises doivent affronter leur passé négrier

Éditorial. Plusieurs sociétés tardent à se pencher sur leur passé esclavagiste. À l'heure où elles acceptent leur responsabilité sociale et environnementale, pourquoi n'assumeraient-elles pas leur responsabilité historique ?

Éditorial du « Monde ». Des monuments honorant des figures de la traite négrière et de l'esclavage ont été pris pour cible, dans le sillage du mouvement *Black Lives Matter* et du meurtre de George Floyd, le 25 mai à Minneapolis (Minnesota). De fait, leur présence dans nos villes, sans la moindre explication, pose problème à une époque où descendants d'esclaves et héritiers de ceux qui se sont enrichis en en faisant commerce vivent ensemble et ont besoin d'une histoire partagée.

La France, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal, comptent parmi les principaux États européens à avoir pratiqué le commerce triangulaire. Le fait que d'impressionnantes fortunes aient été constituées sur cette ignominie qui consistait à vendre des êtres humains est amplement documenté. Des livres, des musées, notamment à Bordeaux, Nantes ou La Rochelle, contribuent à faire connaître au public cette part sombre de l'histoire de France.

Lire aussi : À Bordeaux, une sculpture pour rappeler le passé négrier de la ville

Un large volet de cette réalité reste pourtant occulté : le passé négrier de certaines entreprises. Qui sait que l'assureur Axa compte, parmi ses lointains ancêtres, une compagnie créée en 1816 grâce à une fortune tirée de plantations de canne à sucre peuplées d'esclaves ? Que des barriques de cognac Hennessy auraient pu être échangées contre des esclaves africains ? En enquêtant, Le Monde a débusqué plusieurs exemples de sociétés autrefois impliquées, plus ou moins directement, dans la traite négrière ou dont la prospérité repose sur la perception des indemnités financières versées par l'État français aux propriétaires d'esclaves après l'abolition.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi La traite négrière, passé occulté par les entreprises françaises

Au Royaume-Uni, ces faits sont largement connus. Des universitaires londoniens ont constitué, depuis 2009, une banque de données répertoriant les bénéficiaires des indemnités et leurs ancêtres. Le quotidien The Guardian s'est engagé à explorer les activités de son fondateur, John

Edward Taylor, prospère négociant en coton à Manchester. Les banques Barclays et HSBC, ou la compagnie d'assurances Lloyd's, ont reconnu récemment qu'une partie de leurs fondateurs ou ex-administrateurs avaient bénéficié de la traite des Noirs. Elles ont présenté des excuses au public et se sont engagées à promouvoir la diversité.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi « Ce fut une période terrible » : au Royaume-Uni, des entreprises demandent pardon pour leurs liens avec l'esclavage

Par contraste, le silence ou le déni prévalent en France. Les entreprises concernées allèguent une évidence : leurs activités actuelles n'ont rien à voir avec ce passé révolu. Elles craignent la publicité négative que provoquerait, croient-elles, toute association de leur nom à une histoire tragique. Certaines hésitent même à contribuer à la nouvelle Fondation pour la mémoire de l'esclavage pour la même raison.

Cette occultation ne saurait perdurer. Pourquoi les entreprises qui acceptent désormais leur responsabilité sociale et environnementale n'assumeraient-elles pas leur responsabilité historique ? Des chercheurs préparent une base de données sur les propriétaires d'esclaves. Mais aucune des bourses d'études accordées par la Banque de France ou la Caisse des dépôts, dont l'histoire croise pourtant celle de l'esclavage, n'est consacrée à la traite négrière. Liées à l'État, ces institutions devraient donner l'exemple.

Incalculable en raison du temps, l'indemnisation individuelle des descendants d'esclaves doit être remplacée par une réparation de la connaissance, qui suppose elle aussi des budgets. En la matière, la transparence et l'information du public, l'encouragement à la recherche, à la diffusion des savoirs et à l'éducation antiraciste, constituent des exigences dans une société riche de sa diversité. Mais aucun vivre-ensemble ne peut se construire sur l'oubli des tragédies du passé.